

Motion n°

CONSOMMATION D'ENERGIE

Dans la conclusion du 26 octobre 2006 du rapport Stern (du nom de l'ancien chef économiste de la Banque mondiale) on peut lire :

« Il est encore temps d'éviter les pires impacts du réchauffement climatique si nous agissons maintenant et au niveau international. Gouvernements, économie, individus, tous doivent travailler ensemble pour relever le défi. Mais l'action est urgente. (...) »

Le rapport prévient que le réchauffement climatique pourrait coûter 7.500 mia. de \$, (9.366 mia. de CHF) à l'économie mondiale si des mesures radicales n'étaient pas prises au cours des dix prochaines années. Pour donner une idée du gigantisme de la somme, elle correspond à plus de 1.400 francs suisses par personne vivant sur cette planète.

L'aspect économique du réchauffement climatique n'est évidemment pas le seul. Il a été choisi pour souligner qu'il est primordial, même en période de difficultés financières, de ne pas se lancer dans de fausses économies qui nous coûteraient cher dans très peu de temps.

La durée d'une législature, comme celle qui commence, représente presque la moitié d'une décennie. D'où l'urgence de l'action.

Par conséquent, nous demandons au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires permettant :

- de réduire la consommation d'énergie dans le canton du Jura, et de fixer un objectif quantitatif annuel pour la période allant jusqu'en 2014, notamment:
- de réduire de 20 à 40% la consommation d'électricité et de produits pétroliers dans l'administration cantonale dans le courant de la présente législature.
- de diminuer la consommation d'énergie liée à la mobilité individuelle
- de diminuer la consommation électrique globale dans le Canton,
- de diminuer la consommation d'énergie non renouvelable pour le chauffage des locaux
- d'informer le Parlement et la population des quantités et des stratégies définies ainsi que du mode d'évaluation prévu.

Delémont, le 21 mars 2007

Groupe CS-POP/VERTS
Erica Hennequin